

# Etude sur la Gouvernance de l'Eau

## Faisabilité d'un SAGE Adour aval

### Priorisation des enjeux

### Version 3

Extrait du document de travail du mois d'avril 2013  
Validé en comité de pilotage le 26 avril 2013

**Etude menée de mai 2012 à mai 2013**  
Dans le cadre du partenariat entre les collectivités



avec la participation financière de





### **Historique de travail sur le document**

- **Version 1** : document de février 2013,  
Version de travail du comité technique non présentée en comité de pilotage ;
  
- **Version 2** : document de mars 2013,  
présenté en comité de pilotage le 28 mars 2013 ;  
validé en comité de pilotage le 26 avril ;
  
- **Version 3** : document d'avril 2013,  
➔ extrait de la partie « priorisation des enjeux » pour diffusion élargie
  
- Vers une version 4 en phase 2, selon le travail mené...

*Le détail des modifications intégrées entre chaque version peut être expliqué par l'animatrice de la démarche.*

# Les enjeux de l'eau sur l'Adour aval

Le rapport d'étude synthétise un grand nombre d'informations sur la ressource en eau et les milieux aquatiques sur le territoire Adour aval. Cette information est rassemblée grâce à la participation et la contribution de beaucoup d'acteurs compétents du territoire (collectivités, syndicats, usagers, socio-professionnels, associations, Etat, etc.).

De ces informations et des retours de chaque acteur ou partenaire émergent des enjeux liés à l'eau sur l'Adour aval, qui sont proposés dans le même rapport d'étude.

Tous les enjeux sont importants et incontournables. Cependant, entreprendre de tous les traiter simultanément relève du défi. Il est plus raisonnable d'avancer pas à pas en se donnant les moyens collectifs adaptés, efficaces et soutenables par le territoire. Une priorisation des enjeux est donc nécessaire.

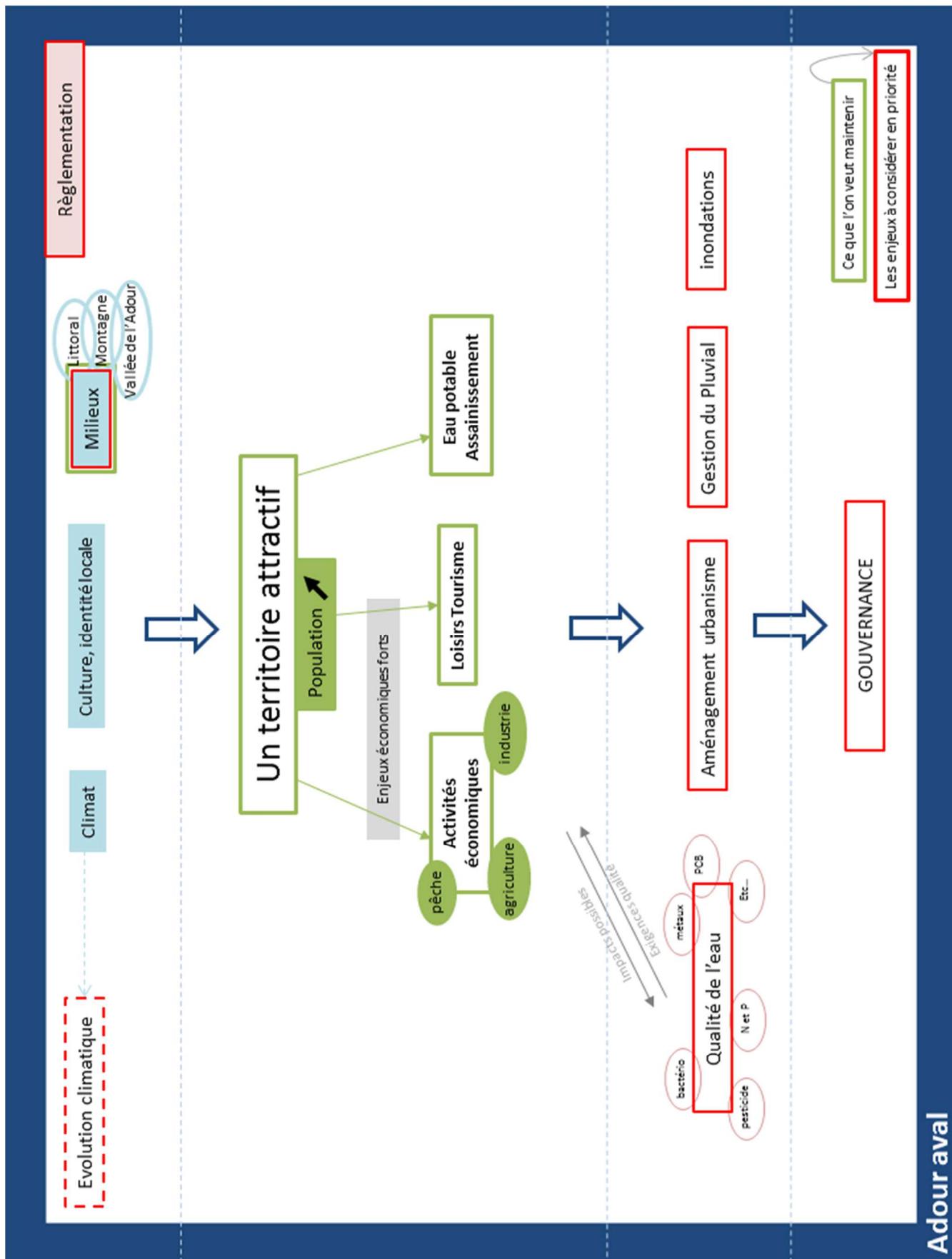
Le présent document propose une priorisation des enjeux avec une justification au regard de différents éléments et notamment au vu :

- de l'existence de conflits/problématiques identifiés,
- des exigences réglementaires en vigueur,
- de la possibilité de traiter ou pas d'une thématique avec un outil,
- de l'existence de maîtrise d'ouvrage déjà en place ou de solutions déjà disponibles,
- de l'urgence des situations à gérer,
- etc.

De plus, sont présentés pour chaque enjeu la plus-value qui existerait à mettre en place une démarche de gestion collective, les objectifs qui seraient recherchés et le périmètre qui serait pertinent pour traiter de l'enjeu en question.

Tous ces éléments d'information sont rassemblés dans le tableau récapitulatif en annexe.

Le schéma ci-dessous tente d'illustrer le territoire Adour aval, ses forces à préserver et ses enjeux de l'eau à considérer en priorité.



## **Nos enjeux en bref...**

La **règlementation** en vigueur est fournie et évolue. Elle interpelle directement le territoire Adour aval. Son respect est incontournable et non négociable.

Le territoire attractif connaît une population permanente et saisonnière en augmentation régulière et continue. L'**aménagement du territoire** et l'urbanisme doivent en tenir compte : **vision prospective** pour les besoins en eau et en épuration (AEP, AC, ANC), gestion des **eaux pluviales**, et gestion cohérente et efficace du risque d'**inondation**...

Les activités existantes sur le territoire (activités économiques, loisirs, usages domestiques) représentent un réel enjeu économique et vital. Elles sont à la fois potentiellement impactantes sur l'eau et les milieux, mais aussi tributaires d'une qualité suffisante. La connaissance et le maintien de la **qualité de l'eau** est donc un enjeu essentiel pour le maintien des divers usages de l'eau.

Lié à cela, l'enjeu de **connaissance** des impacts des diverses activités (agriculture, industrie, artisanat, assainissement...) sur la qualité de l'eau et des milieux est majeur. Connaître c'est :

- mettre en place des actions efficaces : savoir où, sur quoi, et comment agir ;
- éviter ou résoudre les conflits d'usage : pérenniser l'ensemble des usages de manière harmonieuse ;
- mettre en exergue ce que le territoire reçoit et subit en provenance de zones d'influence.

Les **milieux** sont à la base de la qualité de nos paysages, de notre biodiversité et de nos cultures et patrimoines locaux qui font l'attractivité du territoire. Sur l'Adour aval, sont en particulier remarquables les milieux aquatiques tels que fleuve, cours d'eau, zones humides, Barthes, littoral... Les thématiques prioritaires sont la gestion globale et cohérente des cours d'eau, la connaissance et la préservation des zones humides, la continuité écologique (connectivité latérale, lien lits mineur/majeur).

Tout cela s'inscrit dans un contexte de changement climatique qui est une tendance lourde incontournable, qui se fait déjà ressentir sur le territoire (évolution du régime des pluies).

La gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques nécessite une réflexion à une échelle différente des périmètres administratifs habituels. La mise en place d'une **gouvernance** adaptée, le maintien d'un « parlement de l'eau » sont nécessaires pour dialoguer, mutualiser, optimiser, renforcer la solidarité, mettre en cohérence... et décider ensemble.

Cet enjeu de gouvernance représente aujourd'hui un socle nécessaire et incontournable, préalable à toute démarche collective à mener à une échelle élargie.

## Annexe : tableau récapitulatif des enjeux et de leur priorisation

Thématique	Enjeu	Déclinaison / précision enjeu	conflits d'usages / enjeux / problématiques identifiées	Objectifs recherchés	Plus-value attendue d'une démarche collective à une échelle élargie	périmètre	Priorisation	Justification		
Gouvernance	Respecter la réglementation en vigueur	Être en compatibilité avec les dispositions du SDAGE Adour Garonne (mesure A10)	étude de faisabilité en cours			BV Adour aval	Fondements de la démarche engagée			
	Obtenir une vision élargie, partagée et prospective pour une gestion cohérente de l'eau sur un périmètre hydrographique pertinent	favoriser la concertation entre les maîtrises d'ouvrage et avec les acteurs compétents	Manque de coordination possible entre Moa	vision globale, élargie, concertée pratiques uniformisées, optimisées Deux départements = 1 territoire	Concertation, partage, retour d'expérience Mise en cohérence, optimisation de la gestion Mise en place d'une gouvernance adaptée permettant l'exercice des compétences de chaque Moa Mutualisation / solidarité	à définir				
		homogénéiser les pratiques des maîtrises d'ouvrages	Disparités des pratiques entre Moa ou entre 64 et 40							
Aménagement du territoire - Usages de l'eau par les collectivités	AEP	Sécuriser l'AEP sur le long terme	vision globale élargie pour la sécurisation / interconnexion des réseaux	nécessité de rationaliser ces pratiques et de les réfléchir à échelle élargie	Garantir l'accès à l'eau potable de qualité et de quantité suffisante pour la population croissante du territoire	gestion de l'AEP à une échelle élargie pertinente	bassins de vie ≠ bassins versants	situation stabilisée aujourd'hui mais enjeu vital majeur ; nécessité d'intégrer une vision prospective dans un contexte démographique croissant + changement climatique + recherche de ressource et sécurisation à consolider		
			connaissance et maîtrise de la qualité de l'eau brute utilisée pour l'AEP	Enjeu majeur captage de la Nive Enjeu de qualité sur d'autres captages				- notion de bassins versants superficiels et hydrogéologiques et d'AAC - 5 secteurs principaux : Orist, Anglet, Nive à Ustaritz, massif de l'Ursuya, Ondres		
			ressource disponible : vision prospective pour l'AEP de la population (permanente et saisonnière) croissante	population permanente et saisonnière croissante				bassin de vie ≠ bassin versant		
Aménagement/Urbanisme	AC	Améliorer les équipements et assurer une collecte et un traitement suffisants pour maintenir une qualité d'eau compatible avec la pérennisation des usages et le maintien de la vie aquatique	Intégrer / mettre en exergue / optimiser l'enjeu du pluvial ; lien avec l'enjeu bactériologie	déversements par temps de pluie, impact sur la pratique de la baignade ; évolution du régime des pluies Enjeu Bactériologie : savoir jusqu'où remonter Connexion des STEP à l'Adour : impacts ?	Garantir le traitement suffisant des eaux usées de la population croissante, sans mettre en péril la pratique d'autres usages ou le bon fonctionnement des milieux ; Adapter la gestion du temps de pluie aux enjeux locaux	Mieux connaître les impacts de l'AC sur le territoire, vis-à-vis des milieux et des usages ; Identifier les échelles d'intervention pertinentes et y adopter une stratégie commune	- Agérer sur les zones urbanisées - Dégradation bactériologique généralisée des cours d'eau - Enjeu mis en exergue à l'aval du territoire, en lien avec l'activité de baignade : jusqu'où remonter? Sur l'Adour, et sur les affluents principaux ?	Enjeu phare		
				S'assurer de la conformité des branchements eaux usées / eaux pluviales sur les réseaux séparatifs, pour garantir le bon fonctionnement de ces systèmes	condition première au bon fonctionnement de ce système				travail déjà mené par les syndicats compétents, à appuyer	
				besoin en épuration : vision prospective pour le traitement des eaux de la population (permanente et saisonnière) croissante	population permanente et saisonnière croissante					Tendance lourde incontournable
Risque - Ressource	Inondation	S'adapter à la nouvelle réglementation	Développer les stratégies locales pour la gestion des inondations autour des TRI identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de la directive inondation	2 TRI identifiés sur l'Adour aval (Dax et Côtiers Basques)	Être en accord avec la réglementation en vigueur S'adapter à l'évolution constante de la réglementation	mobilisation des acteurs locaux autour de la thématique des inondations ; possibilité de la mettre en lien avec d'autres thématiques dans une instance de concertation élargie et intégrée	périmètre à définir : axe de l'Adour jusqu'où? + affluents ?	actualité réglementaire incontournable ; mobilisation des acteurs locaux attendue		
			Mieux gérer les digues et ouvrages de l'Adour	Question de la propriété / gestion des digues et ouvrages de l'Adour	identification des propriétaires et gestionnaires non généralisée	Créer un cadre commun de gestion et d'intervention qui prenne en compte plusieurs thématiques liées : risque inondation, continuité éco/connexion latérale, etc.	Mise en place d'une stratégie à une échelle pertinente	Uniformisation de la gestion du risque inondations	BV Adour aval	préalable à toute intervention
			Gestion du ruissellement	Prendre en compte la question du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées dans la gestion du risque d'inondation en zones urbanisées	Inondations par ruissellement plus fréquentes en secteurs urbanisés que les inondations fluviales ; lien avec la gestion du pluvial	Adapter la gestion des inondations aux contextes urbanisés			secteurs urbanisés	enjeu important pour la question des inondations en secteur urbain mais déjà en partie traité par les documents d'urbanisme
Patrimoine naturel	Etiages	S'assurer de la disponibilité suffisante de la ressource en eau pour les différents usages consommateurs d'eau et le bon fonctionnement des milieux naturels	en particulier dans la ZRE où des prélèvements pour irrigation existent et où des étages sévères sont connus ; concurrence avec les rejets d'AC	s'assurer de la non concurrence entre usages ou avec le fonctionnement naturel des milieux			en particulier dans la ZRE	à vérifier pour mettre en place d'éventuelles mesures correctives		
			Respecter la réglementation en vigueur	Respecter les objectifs DCE pour l'atteinte du bon état des milieux aquatiques	certaines cours d'eau ne sont pas gérés sur tout leur linéaire à ce jour	uniformisation des pratiques des maîtrises d'ouvrages donc de la gestion sur tout le linéaire des cours d'eau ; gestion de tous les cours d'eau du bassin	gestion cohérente et concertée des cours d'eau gestion de certaines thématiques à des échelles plus pertinentes (inondations, continuité éco...)	BV Adour aval	lien avec la gestion du risque inondation, la continuité écologique, etc.	
			Cours d'eau	vision globale élargie pour une gestion cohérente des cours d'eau sur l'ensemble du territoire	difficultés d'intervention identifiées pour les petites structures telles que les ASA (peu de moyens humains et financiers, et cadre loi sur l'eau contraignant) Applicable tout de même à l'ensemble du territoire	cohérence d'actions et "facilitation" réglementaire ; soutien aux Moa à faibles moyens			sous bassins versants, affluents dans les Barthes notamment	besoins des acteurs locaux qui ont des difficultés d'intervention
Activités socio-économiques	Agriculture	Mieux connaître et maîtriser les impacts des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau (bactériologie, pesticides, nitrates...), et l'éventuelle concurrence avec d'autres usages (AEP, baignade, loisirs nautiques) ou le bon fonctionnement des milieux naturels (eutrophisation...)	Impact avéré des pesticides sur AEP Questionnement sur l'impact bactériologique Eutrophisation...	Confirmer les impacts possibles Améliorer les pratiques	bonne compréhension et gestion des impacts sur la qualité de l'eau		> BV Adour aval (influence des BV limitrophes)	impact avéré sur qualité eau brute AEP interrogation sur le lien élevage / bactériologie impact possible sur les milieux naturels (eutrophisation)		
			Généraliser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les sites Natura 2000 et au-delà	Plusieurs Docob non élaborés				BV Adour aval, notamment dans les sites N2000 non élaborés	élaboration des Docob Natura 2000 en préalable	
			Mieux connaître et gérer les pollutions industrielles émises à l'intérieur du périmètre d'étude	TBT, métaux?, agroalimentaire...				BV Adour aval	activités déjà encadrées d'un point de vue réglementaire	
Qualité de l'eau	Activités industrielles	Connaître et mettre en exergue les pollutions industrielles en provenance des autres bassins versants limitrophes	Connaître pour éventuellement mieux maîtriser les impacts de la pollution diffuse produite par le cumul des activités artisanales, les PME, TPE et activités de services...	pas de connaissance sur le sujet...	Connaissance ; mise en évidence		> BV Adour aval	activités déjà encadrées d'un point de vue réglementaire		
			Adopter une vision globale du développement du Port partagée avec les collectivités riveraines et prenant toujours mieux en compte les questions environnementales, en particulier l'eau	concurrence de développement villes/port prise en compte de l'environnement doit être améliorée				BV Adour aval	impact non évalué à ce jour donc la connaissance doit être améliorée	
			Pêche professionnelle	Adopter une vision prospective sur le devenir de la pêche professionnelle sur l'Adour Maintenir une qualité d'eau suffisante pour rétablir l'activité sur l'Adour (PCB)	activité en grande difficulté PCB	maintenir l'activité sur l'Adour		estuaire Adour aval du Pont Grenet à l'embouchure axe Adour, secteur estuaire	concentration de l'enjeu industriel sur l'aval ; mais éloignement de la thématique EAU sur l'aspect vision partagée Port / collectivités	
Tourisme Loisirs	Respecter la réglementation en vigueur	Respecter les exigences de qualité des eaux de baignade introduites par la directive associée, sur les plages des littoraux basques et landais de la masse d'eau Panache de l'Adour	obligations réglementaires non négociables	Être en accord avec la réglementation en vigueur S'adapter à l'évolution constante de la réglementation	définition d'une échelle de gestion adaptée	extrême aval du territoire d'étude		Contexte difficilement "maîtrisable"		
		Maintenir ou restaurer une qualité d'eau suffisante et des milieux en bon état pour la pratique des activités de loisirs	enjeux économiques forts, notamment pour la baignade et la pêche de loisirs	Garantir une qualité d'eau et des milieux suffisante pour la pratique des activités de loisirs	gestion intégrée ; échelle pertinente		BV Adour aval	enjeu économique fort		
		Mettre en évidence et encourager les projets culturels et de patrimoine autour de l'eau sur ce territoire	Attractivité du territoire Adour aval (littoral, vallée de l'Adour, Piémont pyrénéen)					BV Adour aval	attractivité du territoire	
Changement climatique	Prévoir la prise en compte du changement climatique dans la question des inondations, les réflexions sur l'aménagement du territoire, la gestion du temps de pluie pour l'AC, etc.	Evolution constatée du régime des pluies	identifier d'éventuelles concurrences entre usages ou avec le bon fonctionnement des milieux naturels	interactions déjà identifiées entre pesticides / AEP, bactériologie / loisirs, PCB / pêche, etc.	connaître, anticiper ou résoudre d'éventuels conflits d'usages	gestion intégrée ; échelle pertinente	> BV Adour aval	nécessité pour la priorisation d'actions et pour l'anticipation d'éventuels conflits ou la résolution de conflits avérés		
			améliorer la connaissance sur la qualité de l'eau en général et sur les pollutions et leurs origines	identifier et maîtriser les pollutions émises sur le bassin versant Adour aval	dégradations de qualité connues pour plusieurs paramètres	Réduire les impacts d'origine locale ; connaître et suivre la qualité de l'eau ; confirmer les sources et origine de pollution	confirmer les périmètres d'intervention pertinents pour les paramètres à enjeu considérés ; mettre en œuvre et coordonner les actions appropriées		BV Adour aval	concerne tous les usages potentiellement impactants ; la qualité de l'eau est un enjeu majeur (exigences réglementaires, maintien des usages, milieux...) ; la connaissance est une base pour mettre en œuvre les actions adaptées aux échelles pertinentes
				identifier et mettre en exergue les pollutions en provenance des bassins limitrophes	Flux de pollution en provenance de l'Adour amont et des affluents mal connus	alerter sur les impacts subis par le territoire en provenance d'autres bassins			> BV Adour aval	
Changement climatique	Prendre en compte le changement climatique dans la question des inondations, les réflexions sur l'aménagement du territoire, la gestion du temps de pluie pour l'AC, etc.	Evolution constatée du régime des pluies		Adapter le territoire aux changements liés à cette tendance lourde	Mutualisation, stratégie commune		BV Adour aval	tendance lourde incontournable mais difficile à appréhender...		